



GRAND PRIX 2021 GOLF DE PREISCH



03, 04 et 05 Septembre 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

Hommes : Index < 7,4

Dames : Index < 11,4

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE E-MAIL :

N° TÉLÉPHONE : CLUB :

INDEX : LICENCE :

CI-JOINT CHÈQUE OU PREUVE DE VIREMENT DE :

Membres

Extérieurs

50 € pour les joueurs adultes

100 € pour les joueurs adultes

25 € pour les -25 ans (nés entre 1996 et 2002)

50 € pour les -25 ans (nés entre 1996 et 2002)

20 € pour les -18 ans (nés en 2003 et après)

40 € pour les -18 ans (nés en 2003 et après)

À RETOURNER AU PLUS TARD LE VENDREDI 20 AOUT 2021
ACCOMPAGNÉ OBLIGATOIREMENT DU RÈGLEMENT
(et du certificat médical pour les licenciés à l'étranger)

Par chèque :

Libellé à l'ordre de « SA les 3 Frontières »

Par virement :

BIL - IBAN : LU53 0029 1999 5074 5100 - Code BIC : BILLULL

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA RETENUE SI LE RÈGLEMENT
N'EST PAS JOINT AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION.

TOUT DÉSISTEMENT APRÈS LE DIMANCHE 22 AOUT 2021 NE SERA PAS REMBOURSÉ

Ne pas oublier de faire enregistrer votre certificat médical et de prendre votre droit de jeu fédéral



GRAND PRIX DU GOLF DE PREISCH

03, 04 et 05 Septembre 2021

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire (lire § 4.1 du Vademecum).

FORME DE JEU

- **Simple Stroke-Play** sur 54 trous. 18 trous par jour avec un cut à l'issue du 2nd tour (50%).
 - ✓ **1 Série Messieurs** : index ≤ 7,4 Départs Blancs
 - ✓ **1 Série Dames** : index ≤ 11,4 Départs Bleus

156 joueurs maximum dont 36 dames et **15 wild-cards maximum**.

- **Limitation du Champ** : Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le Vendredi 20 Août 2021
- **Wild Cards** : La Répartition des wild cards est du ressort de la Ligue qui en affectera une partie au club organisateur.
- **Départage** : Pour la 1^{ère} place en Brut Messieurs et Dames, Playoff « trou par trou » ; pour les autres places départage sur les 18, 9, 6 etc...
- **Départs** : Ils se feront du Trou n°1 et lors des 2 premiers tours, le tirage sera fait en utilisant le fichier Excel de la fédération. Pour le 3^{ème} tour, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats de la veille.



ENGAGEMENTS

Par écrit **avant le Vendredi 20 Août 2021 à minuit** au

Golf de Preisch 1 Rue du Vieux Moulin 57570 BASSE-RENTGEN ou info@golf-de-preisch.com.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, index et n° de licence, obligatoirement accompagné du droit d'engagement (ainsi que du certificat médical pour les joueurs licenciés à l'étranger).

Les droits d'engagements sont de :

- Adultes	100€
- Jeunes de 25 ans et moins (nés entre 1996 et 2002)	50€
- Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2003 et après)	40€
- Joueurs Membres du Club	50€
- Jeunes de 25 ans et moins Membres du Club	25€
- Jeunes moins de 18 ans Membres du Club	20€

La **journée d'entraînement** est prévue le Jeudi 02 Septembre sur réservation des départs au golf.

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'au Dimanche 22 Août. Les droits d'engagement seront remboursés uniquement aux joueurs non retenus ou qui se désisteraient avant le Dimanche 22 Août 2021.

La liste des joueurs retenus sera publiée le Lundi 23 Août 2021.

La liste des départs sera publiée le Mardi 31 Août 2021

REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

PROTOCOLE SANITAIRE

Selon les directives gouvernementales à cette période.